

Le Courrier, 5 mai 2017

Moins 15% pour les retraites?

Fonction publique ► Environ septante fonctionnaires se sont rassemblés, jeudi après-midi, devant les portes de la Caisse de prévoyance de l'Etat de Genève (CPEG). Leur objectif? Faire pression sur son comité qui devait se prononcer sur des mesures visant à diminuer les prestations des futurs retraités, alors que la caisse est en proie à des difficultés financières dues à sa sous-capitalisation.

L'action menée par le Cartel intersyndical a avant tout une portée symbolique. Mais peu de monde a répondu à l'appel. «Ce n'est pas évident de communiquer sur un sujet aussi complexe en peu de temps», justifie Albert Anor, du SSP. Pourtant, l'enjeu est de taille pour les représentants de la fonction publique. Cela se confirme lorsque les décisions tombent, à l'issue de la séance du comité. C'était attendu, l'âge pivot de départ à la retraite passe de 64 à 65 ans. Les dirigeants de la caisse ont également décidé une deuxième mesure, qui consiste en «une baisse de l'objectif de rente» et «d'autres mesures techniques de moindre importance». Cela correspond en tout à une baisse des prestations allant jusqu'à 15%.

Environ septante fonctionnaires se sont mobilisés hier devant les portes de la CPEG. JPDS



Si l'augmentation de l'âge pivot (-5%) devrait entrer en vigueur en janvier prochain, aucun calendrier n'a été fixé pour les autres coupes. Le comité donne une année aux autorités cantonales pour décider d'une solution durable pour les finances de la CPEG. A défaut, il décidera en juin 2018 d'une date de mise en œuvre.

L'incursion de membres du Cartel dans les locaux de la CPEG, afin de délivrer un message aux dirigeants, n'a pas changé la donne. En début de soirée, les fonctionnaires avaient rendez-vous au Palla-

dium afin de définir le plan de bataille de leurs syndicats, qui négocient notamment avec le Conseil d'Etat sur un projet de recapitalisation. Le gouvernement entend coupler cet effort à un passage de la CPEG vers un système de primauté des cotisations, qui ne garantirait plus des rentes à hauteur de 60% du dernier salaire. Cette question a créé le débat, même si la majorité des orateurs ont insisté sur la nécessité de conserver la primauté des prestations. Les associations qui forment le Cartel sont appelées à se positionner avant une pro-

chaine assemblée qui se déroulera dans trois semaines.

Parallèlement aux travaux en cours au Grand Conseil, la fonction publique songe à lancer son propre plan de sauvetage. Rédigé par le député socialiste Christian Dandrès, il consiste à recapitaliser la caisse afin qu'elle puisse investir dans des projets de construction de logement, principalement dans le secteur de Praille-Acacias-Vernets, où 12 000 logements sont planifiés par l'Etat. Ce projet pourrait faire l'objet de deux initiatives, qui seraient lancées très prochainement. **ERIC LECOULTRE**